

L'invité du week-end

PATRON DU CHU DE LIÈGE

Julien Compère

Dossier réalisé par Alice Dive

Celui que d'aucuns considèrent aujourd'hui comme le "fils putatif" du socialiste Jean-Claude Marcourt dirige depuis quatre ans l'hôpital académique de l'Université de Liège.

Il aura 40 ans tout rond cette année. Et on n'imagine déjà que l'homme ne manquera pas de fêter l'événement autour d'un bon verre de vin dans un de ses restaurants favoris. Julien Compère ne s'en cache pas : il aime les bonnes et belles choses. Surtout lorsqu'il s'agit de les déguster. "C'est un des nombreux points communs qu'il partage avec son ex-ministre", nous confie-t-on.

Juriste de formation, celui que d'aucuns considèrent aujourd'hui comme le "fils putatif" du socialiste Jean-Claude Marcourt dirige depuis quatre ans l'hôpital académique de l'Université de Liège. Un poste décroché dans la foulée de sa période "cabinettarde" (il a travaillé au ministère des affaires économiques fédérales avant de piloter le cabinet de l'actuel ministre wallon de l'Économie) qui suscitait alors quelques grincements de dents. "Nomination politique !", s'offusqueront certains. Il est

vrai que d'autres poulains de Jean-Claude Marcourt se retrouvent catapultés à des postes du même acabit (Sylvianne Portugaels au CHR de la Citadelle de Liège par exemple). Quoi qu'il en soit, Julien Compère tient à rappeler qu'il "a réussi les examens et a été choisi à l'unanimité par un jury composé d'une série d'académiques et de représentants de tous les partis politiques confondus". Le microcosme hospitalier lui reconnaît en tout cas une "intelligence vive incontestable".

Sarcastique voire cynique à ses heures, M. Compère peut se montrer d'une distance parfois déroutante. "Là encore, on retrouve des similitudes de caractère avec son ancien patron", nous décrit-on. On notera enfin chez notre interlocuteur un rapport à la temporalité différente et un sens de l'urgence qu'il explique aisément par son statut de transplanté cardiaque. Julien Compère a en effet été greffé du cœur à l'âge de 25 ans... au CHU de Liège.

"Il n'y a pas de concurrence malsaine entre les hôpitaux académiques"

La ministre fédérale de la Santé publique, Maggie De Block (Open VLD), entend redessiner le paysage hospitalier belge selon une logique géographique et de mise en réseau. Les hôpitaux académiques – dont le CHU de Liège fait partie – craignent-ils de perdre sur le long terme certaines prérogatives qui leur ont été jadis confiées ?

Avant tout, je tiens à souligner que je partage l'avis de ceux qui estiment qu'il faut cesser de faire de tout partout. Cela n'a pas de sens. La réforme de la ministre De Block a le mérite de forcer les protagonistes à travailler ensemble. Elle va également permettre de mieux répondre aux besoins de la population. C'est essentiel. Le CHU de Liège sera ancré dans son réseau loco-régional et pourra jouer son rôle d'hôpital de référence pour différents réseaux loco-régionaux.

Par contre, et c'est précisément sur ce point que la Conférence des hôpitaux académiques de Belgique (CHAB) sera attentive, il ne faudrait pas que cette réforme ministérielle vide les hôpitaux académiques de leur substance. Ces derniers exercent leurs missions (recherche, enseignement...) dans un contexte budgétaire extrêmement compliqué. Je pense qu'il leur serait particulièrement dommageable de les priver de celles-ci. Par ailleurs, il ne faudrait pas non plus que cette réforme impacte négativement le financement des hôpitaux académiques, déjà très clairement sous-financés à l'heure actuelle. C'est un équilibre fragile. Dois-je rappeler qu'en Belgique, la part qui est consacrée au financement des missions universitaires sur le budget total d'un hôpital académique est de 4,6 %. En Espagne et en France, il est de 9 %. En Allemagne, il est de 20 % contre 35 % aux Pays-Bas.

"Je n'ai jamais caché que j'étais pour ma part favorable à la régionalisation des hôpitaux académiques."

Les hôpitaux académiques dépendent de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour ce qui concerne le financement de leurs infrastructures. On le sait, la Fédération n'a pas de capacité fiscale. Faut-il dès lors régionaliser les hôpitaux académiques ?

Je n'ai jamais caché que j'étais pour ma part favorable à une telle régionalisation. Mais, selon moi, la question centrale n'est pas là. Ce qui importe aujourd'hui, c'est d'avoir un mécanisme de financement qui soit identique entre la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela va d'ailleurs être bientôt le cas puisque la Fédération a décidé de s'aligner sur une note de financement de la Région via un calendrier de construction. Après, bien évidemment, il faudra s'assurer que les budgets suivent et que tous les hôpitaux académiques francophones soient logés à la même enseigne. Construit il y a plus de quarante ans, le CHU de Liège table aujourd'hui sur un budget "travaux" de l'ordre de 300 à 400 millions d'euros : il y a notamment la rénovation des unités de soins, la construction d'un nouveau service des urgences ou encore la construction d'une nouvelle tour qui est destinée à accueillir la maternité et la pédiatrie que nous avons décidé de rapatrier de notre site Notre-Dame Des Bruyères.

Ces derniers temps, a rejailli ce que d'aucuns ont appelé le "fantasme du grand complot"... Idée selon laquelle le grand rêve du ministre Marcourt (Économie et Enseignement supérieur) serait de faire du CHU de Liège le seul hôpital académique en Wallonie. Est-ce le cas ? Mais... le CIU de Liège est déjà le seul hôpital académique de Wallonie, c'est un fait.

Formulons la question autrement. Erasme et Saint-Luc craignent d'être confinés au territoire bruxellois. Chacun se bat pour renforcer son assise territoriale...

D'accord. Il est vrai que cette idée avait sa logique car la politique des soins de santé est liée au territoire mais voilà, ce n'est pas le choix qui a été fait en 2014. D'ailleurs, cela ne nous empêche pas de bien fonctionner aujourd'hui. Et puis, de toute façon, il y a le libre choix du patient qui ira là où il estime devoir être soigné.

Pas de "guerre de piliers" entre les hôpitaux académiques donc, comme certains le soutiennent en coulisses ? Non. Sincèrement, il n'y a pas aujourd'hui de concurrence malsaine entre les hôpitaux académiques. Même si, bien entendu, le contexte concurrentiel est là. Peut-être existe-t-il d'ailleurs un peu plus de concurrence entre Erasme (ULB) et Saint-Luc (UCL) qui se situent sur la même zone géographique. En ce qui me concerne, j'ai d'excellentes relations avec Renaud Mazy, le patron de Saint-Luc, avec lequel nous "benchmarkons" souvent.

J'ai aussi beaucoup de respect pour Johan Kips, le directeur général d'Erasme, qui est dans la fonction depuis des années. Les relations sont objectivement bonnes, même s'il est vrai que nous sommes tous confrontés aux mêmes difficultés, notamment avec l'arrivée de la double cohorte d'étudiants en médecine qui seront diplômés en 2018. Comment va-t-on trouver des places de stages pour tous ces jeunes médecins ?

La Conférence des hôpitaux académiques de Belgique a fait ses calculs : avec l'arrivée de cette double génération, le coût supplémentaire devrait être de 110 millions d'euros par an, dont 42 millions pour les hôpitaux académiques. Sur ce point sensible, nous attendons encore une série d'éclairages de la part de la ministre De Block.

“Combien je gagne comme patron du CHU ? Cela relève de la vie privée...”

Avec le récent scandale de l'Intercommunale de Santé publique du Pays de Charleroi (ISPPC), la question de la gouvernance au sein des hôpitaux est revenue au-devant de l'actualité. Que pensez-vous de cette affaire ? Faut-il renforcer les contrôles dans le secteur ?

Je ne m'exprimerai pas sur ce qui s'est récemment passé à l'ISPPC. Je pense que mon ami Laurent Levêque (Ndlr : l'administrateur général de l'ISPPC est également étiqueté PS) a suffisamment de travail par rapport à cela. Il faut se rendre compte un instant de la difficulté qu'il y a à gérer une telle institution, qu'il s'agisse de l'ISPPC ou du CHU de Liège d'ailleurs. Quand vous avez 5.500 personnes qui dépendent de vous comme c'est le cas au CHU, vous ne pouvez pas répondre des actes de chacun au sein de votre institution. Bien sûr qu'il faut mettre en place des mécanismes en interne visant à éviter toute déviance mais malgré cela, cela se passe. Les difficultés sont inhérentes à toute grande structure. Qu'elle soit publique ou privée d'ailleurs.

Quel regard porte l'ancien chef de cabinet du ministre wallon de l'Economie sur l'affaire Publifin et sur ses scandales en cascade ?

Aujourd'hui, je dirige un hôpital. Je peux difficilement m'exprimer sur ce dossier. Force est de constater que la Wallonie a mis en place, depuis une décennie, toute une série de règles en matière de gouvernance. Mais voilà, il est regrettable de constater que cela ne suffit pas. Dans le contexte actuel, il n'est pas simple d'être fonctionnaire public. Lorsque vous déclarez à quelqu'un que vous dirigez un organisme public, vous êtes de facto considéré comme suspect, comme potentiellement malhonnête.

On stigmatise trop le secteur public, voulez-vous dire ?

Oui. On généralise la mauvaise gestion de quelques or-

ganes à l'ensemble des institutions publiques. Les gens se disent : c'est du public, donc cela ne peut être que mal géré. Ce n'est pas le cas. En cinq ans, le CHU de Liège a engagé 500 personnes. Je défie beaucoup d'entreprises privées d'en faire de même. Cela montre que ce n'est peut-être pas si mal géré que cela. Nous devons faire preuve de la plus grande rigueur en matière de gestion et de transparence.

La transparence justement, parlons-en. On a beaucoup parlé ces derniers temps du salaire d'un grand patron liégeois, Stéphane Moreau pour ne pas le citer. Combien gagnez-vous de votre côté ?

Je peux vous dire que mon salaire est dans la norme fixée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est-à-dire ? Combien ?

La norme fixée par la Fédération est de 245 000 euros par an.

Vous semblez trouver cette question intrusive...

Oui, un peu. La question du salaire relève selon moi de la vie privée. Autant je suis pour la transparence sur les processus et modes de gestion, autant je suis plus dubitatif sur la question de la rémunération. Je veux dire, tout le monde doit-il nécessairement connaître mon salaire ? Est-ce que, parce que vous m'interviewez, j'ai besoin de savoir combien vous gagnez ?

Je ne dirige pas une grande entreprise publique...

Si on me demande demain de communiquer, de publier

le montant de ma rémunération, je le ferai. Et m'en tiendrai au cadre défini.

Le site "Cumeleo" comptabilise en ce qui vous concerne 17 mandats dont 8 rémunérés. Est-ce exact ? Possible.

N'en êtes-vous pas certain ?

Si, cela doit être cela.

Outre vos mandats hospitaliers liés à votre fonction de CEO du CHU de Liège, vous êtes toujours président du CA de Wallimage, véritable "bébé" de Jean-Claude Marcourt, administrateur de Vitrufin (Ethias), de Socofe et président de TEB Participations. Au regard de votre fonction actuelle, ces mandats se justifient-ils encore ?

Concernant la présidence de Wallimage, j'ai demandé il y a un an à sortir de charge. Mais le CA n'a pas pu être renouvelé, il le sera ce mois-ci. Voilà donc un mandat qui tombe. Dans le courant de l'année, Vitrufin va fusionner avec Ethias. Ce mandat va donc également disparaître. Les autres dont vous faites ici état arriveront à échéance en 2018. Je devrai alors faire un tri, j'en suis conscient.

Pourquoi ne pas le faire immédiatement ?

Cela aurait été plus facile de vous répondre que j'allais démissionner de tous mes mandats non hospitaliers mais ce n'est pas mon genre. Quand je m'engage à faire quelque chose, je le fais jusqu'au bout. Et puis c'est une question d'engagement : je n'avais pas envie de mettre ces différentes structures en difficulté en les quittant avant échéance.

“Cela aurait été plus facile de vous répondre que j'allais démissionner de tous mes mandats non hospitaliers mais ce n'est pas mon genre.”